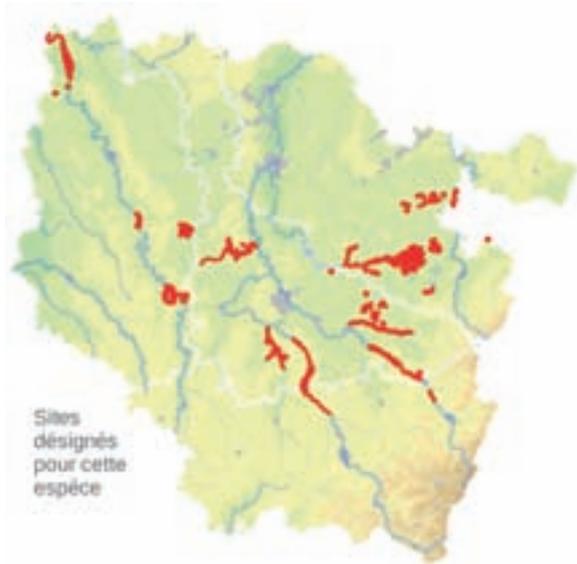




1 Petit groupe de Bouvières © FRÉDÉRIC FÈVE
2 Étang à Bouvière en Woëvre © FRANÇOIS SCHWAAB

1	
	2



Description

Cyprinidé miniature de 5 à 8 cm pour une masse de 10 à 20 g au maximum, la Bouvière a un corps court et haut, comprimé latéralement. Ses grandes écailles argentées bordées de gris foncé sont caractéristiques. Son dos gris-vert contraste avec ses flancs clairs qui présentent des nuances de coloration particulièrement remarquables. Toutefois, cette espèce est parfois confondue avec d'autres petits Cyprinidés. Le dimorphisme sexuel* est bien marqué en période de reproduction :

- La femelle présente un long ovipositeur*, tube lui permettant de déposer ses ovules dans la cavité branchiale* des moules d'eau douce de la famille des Unionidés.
- Le mâle, plus grand, arbore alors un liseré bleu sur le pédoncule caudal* et des nuances générales rosées à rouges qui sont à l'origine du nom du genre « *Rhodeus* ».

Le terme « *amarus* » est relatif au goût amer de la chair donnée par le péritoine* noir et « *sericeus* », autre nom de l'espèce, fait référence au lustre de ses couleurs.

Au sud de la Lorraine, les pêcheurs la nomment Pataise, Péteuse ou Arlequin ; tandis qu'au nord, elle est appelée Carpe de Vallière ou encore Bitterling.

Écologie

En petits groupes, la Bouvière affectionne les eaux peu profondes riches en végétation des cours d'eau lents et des étangs. Son régime alimentaire est essentiellement phytophage* : il se compose du phytoplancton* et de plantes. Cette espèce peut se montrer fousseuse*, détritivore* voire même se nourrir de petits invertébrés.

D'avril à juin, la ponte séquentielle* est en symbiose* avec les Mollusques bivalves de la famille des Unionidés : la Bouvière est dite ostracophile*. Le mâle défend son territoire autour de quelques mollusques.

Le moment venu, il conduit plusieurs femelles sur le site. Celles-ci déposent leurs ovules dans une des moules choisie en introduisant leur ovipositeur* dans l'orifice exhalant du mollusque.

Le mâle féconde les ovules en libérant son sperme à l'entrée de l'orifice inhalant. Les œufs fixés sur les branchies* des moules donnent rapidement naissance aux alevins qui, après résorption de la vésicule vitelline*, se nourrissent sur les branchies* en les toilettant. Ils sont ensuite expulsés.

La présence de la Bouvière est donc étroitement liée à celle de ces Mollusques bivalves.

Répartition, état des populations

L'aire de répartition de la Bouvière couvre l'Europe centrale et orientale ainsi que l'Asie mineure.

Elle reste rare en France et sa distribution est limitée aux bassins de la Seine, de la Loire, de l'Allier, du Rhône et du Rhin. Elle est absente des milieux montagnards. Son aire de répartition est très fragmentée et est strictement liée à la présence pérenne de Mollusques bivalves : *Anodonta spp.** en étangs et *Unio spp.** en rivières calmes. Cette espèce, considérée comme vulnérable, est protégée sur le territoire métropolitain.

Situation régionale

En Lorraine, la Bouvière est mentionnée dans les basses vallées et dans certains anciens étangs bien végétalisés.

Menaces et gestion

La Bouvière est sensible à la pollution industrielle et aux pesticides. Entièrement dépendante des Unionidés pour sa reproduction, sa survie dépend indirectement de la présence de ces mollusques. En milieu ouvert, toutes les actions anthropiques* et les pollutions qui ont un impact sur la qualité des eaux et des sédiments restent préjudiciables aux mollusques et donc indirectement à la Bouvière. De plus, la gestion récente des piscicultures extensives par vidange annuelle ne permet pas la pérennisation des Mollusques bivalves et, par conséquent, de cette espèce. Par ailleurs, la prolifération du Rat musqué, important prédateur des Mollusques bivalves, a un impact très fort sur les populations de la Bouvière.

La Bouvière

Rhodeus amarus (ou sericeus) (Pallas, 1776)

État de conservation en France dans le domaine continental : **Favorable**
État de conservation en Lorraine : **Favorable**

Sites désignés pour cette espèce

FR4100192	FR4100219	FR4100220
FR4100222	FR4100227	FR4100232
FR4100233	FR4100234	FR4100236
FR4100238	FR4100240	FR4100244
FR4102001		

Bibliographie

BENSETTITI F. & GAUDILLAT V. (COORD.) (2004)
KOTTELAT M. & FREYHOF J. (2007)

